



PLANTES A PARFUM, AROMATIQUES ET MEDICINALES

PACA

BULLETIN TECHNIQUE N°16

SEPTEMBRE 2023

Observations à début/mi-septembre 2023

Ce bulletin est édité à la suite de tournées de parcelles réalisées par les conseillers PPAM d'Agribio 04 et 05 et de la Chambre d'Agriculture 04, et grâce à des retours de producteurs.trices prenant part à ce réseau participatif de producteurs de PPAM diversifiées en PACA :

- Dans les Alpes de Haute-Provence : Mélanie Grimaud, Pierre Sauvat ;
- Dans le Vaucluse : Jean-Christophe Raffin ; Olivia Van der Vynckt; Guillaume Liardet
- Dans les Bouches-du-Rhône : Estelle Laborde, Malika Porot, Louise Landes, Edouard Pardigon, Juliette Roubaud, Lucie Fleury
- Dans les Hautes-Alpes : Simon Segretain, Lionel Martin, Vincent Tschanz, ferme de Premiens.

Il s'agit de PPAM en bio et en conventionnel. Avec la participation et les conseils de Pierre-Yves Mathonnet (PYMBA PPAM), que nous remercions particulièrement.

Devenez-vous aussi acteurs du réseau ! Nous cherchons toujours à renforcer les contributeurs, donc si vous êtes intéressé.e, contactez-nous : conseillerppam@bio-provence.org.

Toutes les photos du bulletin ont été prises par les conseillères, pendant leurs tournées.

Rédaction : Mégane VECHAMBRE – Agribio04, Coralie GABORIAU – Agribio05, Sarah PARENT – Chambre d'Agriculture 04

N°certificat CSPP : Agribio04 bénéficie de l'Agrément certiphyto PA 01682 autorisant le conseil indépendant de produits phytopharmaceutiques de toute activité de vente ou d'application N° Certificat Mégane Véchambre : OF-0000-76644 Chambre d'Agriculture 04 : idem. N° Certificat Sarah Parent : OF-0618-20145	Organismes : Agribio04 - 5 place de Verdun – Village Vert 04300 FORCALQUIER Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence - 66 Boulevard Gassendi CS 90117 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9
---	--

Ces conseils s'appuient sur les observations réalisées par les producteurs et les conseillers, les outils d'aides à la décision, les BSV (<https://www.bsv-paca.fr/>), le site gouvernemental e-phy. Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de sa part. Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>). Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.

Action financée avec le soutien de :



Les Agriculteurs bio des Hautes Alpes



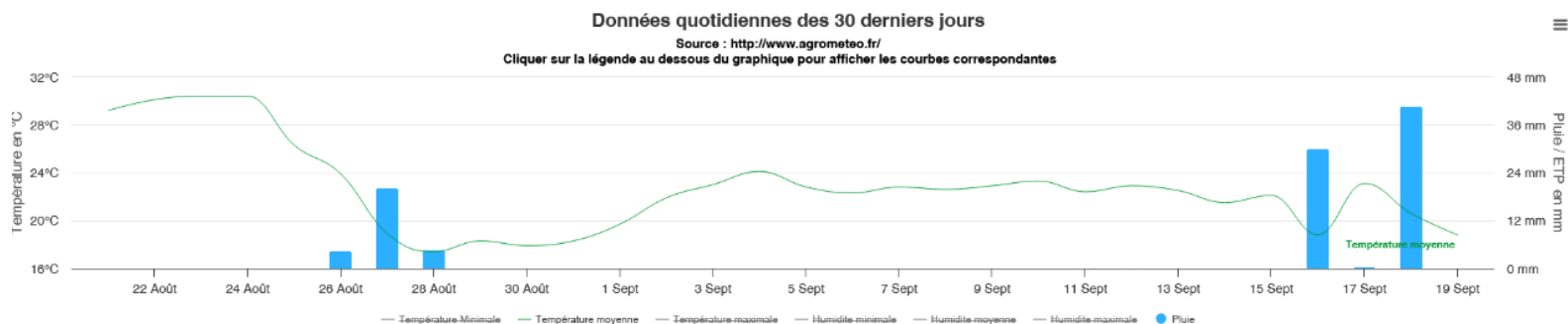
Les Horticulteurs bio des Alpes de Haute-Provence



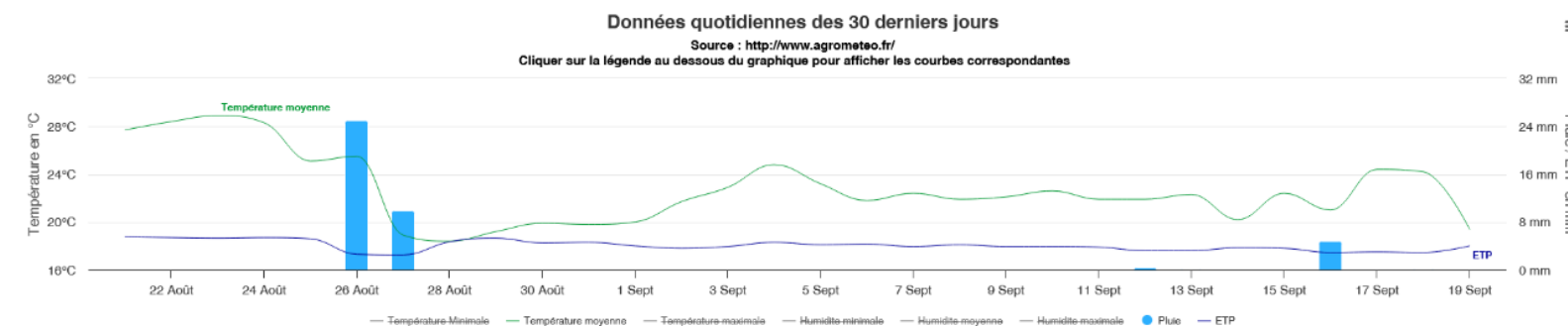
Météo et observations globales

Source Agrometeo, pour le département du Vaucluse : Les températures sont majoritairement restées au-dessus des normales, avec, cette année, un temps plus frais que d'habitude sur les périodes fin juin/début juillet, fin juillet/début août, puis fin août. Les plus forts excédents sont relevés cette année du 20 au 24 août : 4 jours où les maximales sont restées supérieures à 40°C. Les graphiques ci-dessous illustrent les quelques pluies de fin août et mi-septembre.

Oraison (04) - source Agrométéo



Villelaure (84) - source Agrométéo



Principaux travaux du moment

Des secondes récoltes sont possibles sur certaines plantes si la reprise est belle grâce à de l'irrigation et éventuellement une fertilisation (menthe, verveine, mélisse...). Ne laissez pas tomber le désherbage, ça sera bénéfique aux cultures quand il y aura les premières pluies d'automne.

Réflexions du moment

Les chenilles de noctuelles :

Des chenilles de noctuelles (plusieurs espèces), certainement arrivées avec le Sirocco de la fin du mois de juin, ont provoqué d'importants dégâts dans les parcelles de lavande et lavandin (surtout, Sumian en particulier) au moment des récoltes. Celles-ci sont plus ou moins impactées selon les secteurs, ce qui s'explique surtout en fonction de la précocité de la récolte (les territoires les plus précoces avaient déjà bien avancé leurs récoltes au moment des « attaques » de chenilles, contrairement à d'autres, comme sur le plateau d'Albion). Article de la Chambre d'Agriculture 04 : [cliquer ici](#).

Des producteurs de lavande.in ont aussi constaté que les parcelles les plus enherbées (adventices, couvert spontané, couvert semé) ont été celles présentant le moins de dégâts. On peut supposer que la présence d'un

couvert végétal dans l'inter-rang a favorisé plusieurs choses : un développement plus lent des chenilles du fait d'une température au sol plus basse grâce au couvert, la présence de prédateur(s) de ces chenilles...

On a aussi constaté beaucoup d'attaques de chenilles de noctuelles :

- Sur PPAM diversifiées : soucis, bourraches, etc.
- En maraîchage

Des traitements ? En agriculture bio, il est possible de lutter contre ces noctuelles qui attaquent feuilles et fruits (souvent *Helicoverpa armigera*, *Autographa gamma* ...) avec des traitements réguliers (à des cadences de 7 jours en période d'attaque forte) et à fort mouillage avec des produits à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt), en alternant les 2 souches (kurstaki et azawai). Ce produit est actif par ingestion uniquement sur jeunes chenilles (efficacité limitée en cas d'attaque des fruits). Nous n'avons pas vraiment de retour sur l'efficacité des différentes souches de Bt (il est mieux d'arriver à identifier l'espèce de noctuelle, mais pas indispensable), c'est surtout le stade de la chenille qui a un impact sur l'efficacité du traitement. Les mirides participent aussi au contrôle de ces chenilles en consommant leurs oeufs.

L'utilisation de toile tissée :

- Le gros + : 1 seul désherbage au printemps
- Les désavantages :
 - o La gestion des toiles déjà percées en fonction des écartements de chaque culture en PPAM diversifiées ; réutilisation compliquée d'une année sur l'autre, on peut être tenté de mettre des cultures en double-rang car les toiles sont déjà percées ainsi, alors que certaines cultures préfèrent le simple rang
 - o La plantation dans les trous des toiles, une fois celles-ci en place : il faut faire attention à bien décompacter dans le trou, avant de planter
 - o Les toiles, surtout quand elles sont noires, renvoient beaucoup la chaleur ; c'est désagréable pour la personne qui travaille (désherbage, récoltes) et pour la plante (brûlures)

L'irrigation :

Dans les secteurs les plus secs (Bouches du Rhône) : 3h de goutte-à-goutte tous les 2,5 jours (tout le mois d'août) n'ont pas suffi pour toutes les plantes, certains ont beaucoup souffert.

Etat sanitaire des cultures – retours producteur.ice.s & observations

« Sommités fleuries »

Thyms

04 - Vallée de la Durance (5 septembre) :

Le thym continue à se développer suite à la coupe et s'homogénéise doucement. Une 2ème récolte sera peut-être envisageable courant de l'automne.

Hysope et sarriette

04 - Vallée de la Durance (5 septembre) :

L'hysope et la sarriette qui ont été récoltées, redémarrent doucement et verdissent. Si cela ne permet pas de faire une seconde récolte, cette reprise permet de fortifier la plante pour l'hiver et facilitera son redémarrage au printemps.



Redémarrage des sarriettes (5 septembre)

« Fleurs »

Calendula

04 - Vallée de la Durance (5 septembre) :

Le calendula continue à être récolté même s'il est en fin de cycle et que les fleurs sont moins jolies. L'oïdium n'est pas présent sur la culture. En revanche, comme le mois précédent, certains boutons semblent avoir avorté. Cette problématique pourrait également être liée à un stress thermique, qui bloquerait les montées de sève. Bien arroser peut pallier partiellement au problème et attendre la baisse des températures.



Calendula - planté en 2023 : Boutons avortés (5 septembre)

13 – Bouches-du-Rhône, secteur Aix-en-Provence (13 septembre)

:

Le producteur les a rabattu pendant l'été (à la faucille), ils ont bien redémarré (pratique pour rebooster la floraison, surtout quand on s'est laissé dépasser par la formation de graines). Ils sont encore ramassés 1 fois/semaine. Symptômes d'oïdium quand même. Ils vont être laissés cet hiver pour un redémarrage précoce des premières fleurs au printemps, mais ils ne seront pas gardés toute la saison (ils ne seront pas aussi productifs qu'en année 1) car un nouveau semis sera fait à l'automne. Il y a des chenilles vertes (type noctuelles) depuis 3 semaines (fin août).

Calendula – semis 2023 (13 septembre)



Camomille romaine

13 – Bouches-du-Rhône, secteur Aix-en-Provence (13 septembre) :

La récolte de la camomille romaine s'est terminée courant août, quand la qualité (taille des fleurs) et le rendement ont baissé (rendement divisé par 2 pour 1h de cueillette). Elle a été récoltée environ 2 fois/semaine d'avril à juin et 1 fois/semaine pendant l'été. Le producteur a été content de la culture sur toile tissée pour cette saison : pas de désherbage (il y a un peu de liseron en septembre mais c'est largement gérable). On voit (photo de droite ci-dessous) que les plants repartent bien, même s'ils ne marcotteront pas autant que sans toile. A suivre...



Camomille romaine (sur toile tissée) - plantée en 2023 : redémarrage des plants à droite (13 septembre)

« Feuilles »



Mélisse

04 - Vallée de la Durance (5 septembre) :

La mélisse a bien redémarré et une seconde récolte peut être envisagée. Elle est moins sensible aux attaques de cicadelles par rapport aux différentes menthes juste à côté qui présentent beaucoup de piqûres de cicadelles et ensuite de phoma.

Belle reprise de la mélisse sans attaque de cicadelle (5 septembre)

13 – Bouches-du-Rhône, secteur Aix-en-Provence (13 septembre) :

La mélisse avait été plantée en double-rang, c'est donc dense et peut-être trop car elle présente beaucoup de feuilles « tâchées ». Il s'agit sûrement de la septoriose de la mélisse : elle ne peut se développer que par temps humide, sur un large spectre de températures, comprises entre 10 et 27°C. Elle est favorisée par des végétations denses.

Infos sur la septoriose de la mélisse : [cliquer ici](#).



Mélisse, plantée en double-rang : symptômes de septoriose (13 septembre)

Menthe poivrée et douce

04 - Vallée de Durance (5 septembre) :

Les menthes poivrées et douces, qui avaient été récoltées, sont bien reparties. Le désherbage est en cours. Une seconde récolte pourrait être envisageable. En revanche, le constat est fait que la menthe poivrée est plus sensible que la menthe douce aux attaques de cicadelles et à l'apparition de symptômes de phoma.



Comparaison entre la menthe poivrée et la menthe douce



Verveine

04 - Vallée de la Durance (5 septembre) :

Les verveines redémarrent plutôt bien après la coupe de juillet. L'irrigation et la fertilisation montrent ici leur efficacité. Attention cependant au désherbage car les adventices commencent à bien se développer et pourraient concurrencer les plantes.

Reprise des verveines (5 septembre)

13 – Bouches-du-Rhône, secteur Aix-en-Provence (13 septembre) :

Première coupe début juillet. Prochaine coupe à venir d'ici 1 semaine. Le producteur va prochainement bouturer sur les plants pas coupés de l'année (à gauche sur la photo).



Verveine odorante – frais et herboristerie – plantée en 2021 (13 septembre)

13 – Bouches-du-Rhône, secteur Alpilles (13 septembre) :

Première récolte de verveine sous serre mi-juillet (pour la distillation), très belle. Forte attaque de mildiou ensuite (courant août), 2^{ème} récolte précipitée il y a quelques jours.

Persil

13 – Bouches-du-Rhône, secteur Aix-en-Provence (13 septembre) :

Test de plantation de persil sur bâche plastique, efficace.



Les conseillers s'efforcent de communiquer leurs conseils avec le plus grand soin et selon les connaissances actuelles, mais sans engagement de leur part.

Avant toute application de produits phytopharmaceutiques se référer à l'étiquette et respecter les bonnes pratiques, notamment le port des EPI (<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Guide-phytosanitaire>).

Site à consulter pour vérifier les homologations : <http://ephy.anses.fr>.